



COMMUNE DE CHANTESSE PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 06 MARS 2024

Etaient Présents :

Madame Isabelle ORIOL, *Maire*

Monsieur Paul DURRIS, Monsieur TERMOZ Robert, Monsieur MEUNIER Christophe, *Adjoint*,
Madame PUECH Perrine, Madame CLEMENT Laetitia, Monsieur TRUCHET Sébastien, Madame
CAILLAT-VANGI Cécile, *conseillers municipaux*

Absents :

Madame FRISON Anne-Lise, Madame BESSOUD Noémie.

Secrétaire de séance : Madame PUECH Perrine.

Il a été vu ce qui suit :

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07 Février 2024
2. Délibération : Vote du budget primitif communal 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.3312-2, L.3312-3, L.3312-4 et L.3312-7,

Vu le compte administratif 2023,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2023,

Madame Le Maire énonce à l'assemblée les chiffres des divers chapitres du budget primitif communal 2024 :

Dépenses de fonctionnement : 508 564,74 €

Recettes de fonctionnement : 508 564,74 €

Dépenses d'investissement : 510 396,50 €

Recettes d'investissement : 510 396,50 €

BUDGET COMMUNE 2024

BUDGET M57 -

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
011	charges à caractère général	91 200,00
012	charges de personnel	98 500,00
014	atténuation de produits	1 000,00
65	autres ch. de gestion courante	81 800,00
66	charges financières	6 500,00
67	charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations semi budgétaires	0,00
022	dépenses imprévues	0,00
	total opérations réelles	279 000,00
023	virement à l'investissement	229 564,74
042	transferts entre sections	0,00
6811	amortissement immo	0,00
6817	Provision créances douteuses	0,00
043	opér.ordre fonctionnement	0,00
	total opérations d'ordre	229 564,74
	total dépenses fonctionnement	508 564,74
	restes à réaliser	
002	déficit reporté	0,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	508 564,74

RECETTES

013	atténuation de charges	3 500,00
70	produits	4 200,00
73	impôts et taxes	207 000,00
74	dotations	33 100,00
75	autres produits	26 200,00
76	produits financiers	0,00
77	produits exceptionnels	5 000,00
	total opérations réelles	279 000,00
042	transferts entre sections	0,00
722	travaux en régie	0,00
777	reprise subventions	0,00
043	opér.ordre fonctionnement	0,00
	total opérations d'ordre	0,00
	total recettes fonctionnement	279 000,00
	restes à réaliser	
002	excédent reporté	229 564,74
	TOTAL FONCTIONNEMENT	508 564,74

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
	RAR	Crédits Nouveaux
164	Emprunts	70 396,50
165	Dépôt et cautionnement	0,00
13		0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00
23	Immobilisations en cours	380 000,00
020		0,00
	total dépenses réelles	0,00
		510 396,50
040	transferts entre sections	0,00
23xx	travaux en régie	0,00
139	reprise subventions	0,00
041	opérations patrimoniales	0,00
2315	intégration avance	
2313	Intégration frais d'études	0,00
	total dépenses d'ordre	0,00
	total dépenses de l'exercice	510 396,50
	restes à réaliser	0,00
001	déficit reporté	0,00
	TOTAL INVESTISSEMENT	510 396,50

RECETTES

	RAR	Crédits Nouveaux
1068	résultat fonct. capitalisé	0,00
10222	FCTVA	6 700,00
10226	TA	5 000,00
1322	subvention région	
1323	subvention département	20 000,00
1341	DETR	103 767,00
1342	amendes de police	
1641	Emprunts	
165	Dépôt et cautionnement	
	total recettes réelles	20 000,00
		115 467,00
021	virement de la section de fonctionnement	229 564,74
040	transferts entre sections	0,00
28	amortissements	0,00
15		
041	opérations patrimoniales	0,00
238	intégration avance	
2031	Intégration frais d'études	0,00
	total recettes d'ordre	229 564,74
	total recettes de l'exercice	345 031,74
	restes à réaliser	20 000,00
001	excédent reporté	145 364,76
	TOTAL INVESTISSEMENT	510 396,50

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal vote à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le budget 2024.
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les opérations relatives à cette opération.

8 Voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention.

3. Questions et Points Divers :

- Projet de création d'une Maison d'assistantes maternelles dans le bâtiment de l'ancienne école communale.
- Commande de pièges à frelons asiatiques en vue d'une collaboration avec les administrés pour la lutte contre les frelons asiatiques. Un retour une fois par mois sera appréciable de la part des administrés.
- Point Urbanisme.
- Un nouveau correspondant incendie doit être désigné. Mr Meunier sera le nouveau correspondant incendie avec le SDIS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h15.



